



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/05/13

Reçu en Préfecture le : 29/05/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 mai 2013
D - 2013/312

Aujourd'hui 27 mai 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mr Josy REIFFERS (présent à partir de 17h00)

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

Crèche Détrois. Construction d'un centre multi-accueil. Signature des marchés

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la construction d'un centre multi-accueil pour la Crèche Détrois, un appel d'offres a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la maîtrise d'œuvre privée : GAYER-ROGER ARCHITECTES.

Les travaux sont répartis en 14 lots, chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé.

Le coût des travaux est estimé à 2 083 913,00 euros HT (valeur janvier 2013).

A l'issue de l'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1 : VRD – Fondations – Gros œuvre

Société SECMA BATIMENT pour un montant de 569 542.74 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 300 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 2 : Etanchéité – Revêtement EPDM

Société SMAC pour un montant de 123 228.59 euros HT.

Lot 3 : Structure Bois – Bardage

Société BAPSALLE pour un montant de 303 281.21 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 151 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 4 : Menuiseries Extérieures – Occultation

Société SML 47 pour un montant de 198 286.78 euros HT.

Lot 5 : Plâtrerie – Faux plafonds

Société NAVELLIER pour un montant de 95 998.57 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 100 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 6 : Menuiseries Bois – Agencement

Société LAPORTE pour un montant de 161 780.92 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 105 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 7 : Electricité CFO – CFA

Société ARHELEC pour un montant de 97 156.31 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 100 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 8 : Chauffage Ventilation Rafraichissement Plomberie Sanitaire

Société LECOQ pour un montant de 251 535.31 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 110 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 9 : Serrurerie – Claustras

Société BOUYRIE DE BIE pour un montant de 134 865.84 euros HT.

Lot 10 : Revêtements de sols – Faïence

Société SOLS PRESTIGE 33 pour un montant de 54 594 euros HT.

Lot 11 : Peinture – Signalétique

Société SPPI pour un montant de 37 639.33 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 50 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 12 : Espaces Verts – Sols

Société BOUYRIE DE BIE pour un montant de 112 501.23 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 105 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 13 : Ascenseur

Société CFA pour un montant de 20 650 euros HT.

Lot 14 : Production Photovoltaïque

Société ARCADIA pour un montant de 24 191 euros HT.

Le coût total des travaux s'élève donc à 2 185 251.83 euros HT.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics ;

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 064, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 mai 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE